Synode extraordinaire des évêques du 5 au 19 octobre 2014

"Les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation"

Rapport de synthèse de la Conférence des évêques suisses (CES) à la consultation des diocèses auprès des agents pastoraux et experts en Suisse

Remarques préliminaires

Méthode et procédé

Les réponses au questionnaire du Secrétariat du Synode qui suivent sont un récapitulatif des consultations diocésaines qui ont eu lieu dans les diocèses suisses. Puisque les évêques étaient libres de décider la forme de consultation dans leurs diocèses respectifs, la qualité et la quantité des réponses et la mise en valeur des résultats diffèrent de manière importante:

Les diocèses de St-Gall et Bâle ainsi que la région alémanique du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg ont envoyé à tous les agents pastoraux un questionnaire à propos de leurs expériences dans le domaine de la pastorale du couple, du mariage et de la famille. Les agents pastoraux ont été interrogés notamment sur les principaux problèmes et défis, sur les solutions pastorales proposées et les souhaits et attentes à l'égard de l'Eglise. Au total presque 600 agents pastoraux ont exprimé leurs expériences, leurs solutions pratiques et leurs attentes vis-à-vis de la discipline de l'Eglise dans ces matières. Leurs réponses ont été rassemblées et envoyées au Secrétariat de la *Commission pastorale de la CES*.

Dans les autres diocèses le questionnaire du Secrétariat du Synode a été envoyé aux agents pastoraux, à des commissions, aux paroisses et aux instances chargées de questions pastorales. Par conséquent, il n'était pas possible d'observer de près la méthode de saisie des données. En effet, le Secrétariat de la Commission pastorale a reçu des prises de position individuelles, des avis et des réponses émanant de groupes et de spécialistes, et de plus des récapitulations et des synthèses d'enquêtes cantonales.

Consensus sur la situation en Suisse

Dans l'ensemble des réponses on constate une très grande convergence en ce qui concerne le contenu, malgré toutes les différences dans la conception des enquêtes et dans les buts que celles-ci s'étaient fixées. Cela vaut en particulier pour le regard porté sur la réalité du couple, du mariage et de la famille en Suisse. Cette convergence se retrouve encore dans le diagnostic d'un certain échec de la communication des enseignements du Magistère et de leur mise en pratique.

Echo positif de l'enquête et participation nombreuse des fidèles

Il faut souligner que les évêques et de nombreux catholiques en Suisse sont reconnaissants au Pape d'avoir organisé la consultation qui témoigne du désir d'acquérir une large connaissance de la réalité pastorale. Beaucoup d'agents pastoraux et de fidèles ont exprimé leur joie de pouvoir se faire entendre.

Un questionnaire difficile à comprendre

Pourtant, le questionnaire a conduit à des réactions critiques dans les diocèses suisses. Même des agents pastoraux bien formés l'ont trouvé difficile à comprendre. Les questions elles-mêmes et la conception de la réalité qu'elles reflètent étaient souvent difficiles à saisir et ont parfois provoqué un sentiment de malaise.

Enquête on-line comme consultation complémentaire

Notons d'ailleurs que le président de la CES, Mgr Markus Büchel, avec les membres du *Présidium* et du *Secrétariat général*, en collaboration avec *l'Institut suisse de sociologie pastorale* (qui est aussi le siège de la *Commission pastorale de la CES*) ont lancé parallèlement une enquête on-line. Celle-ci reprend essentiellement la structure du questionnaire du *Secrétariat du Synode*, mais simplifie les questions. Cela permit à de nombreux fidèles de participer à cette consultation. En outre, le questionnaire on-line a été joint à de nombreuses publications.

L'évangélisation du couple, du mariage et de la famille, un besoin du temps présent et l'objet d'un dialogue

Plus de 24'000 personnes ont participé à la consultation. Parmi eux, plus de 90% de catholiques de Suisse pour qui le rapport entre la foi et la famille est important. Ce vaste écho montre la nécessité du dialogue en Eglise sur le couple, le mariage et la famille. Il est le meilleur instrument de l'évangélisation dans ce domaine. Les réponses très nombreuses sont l'expression évidente du rôle existentiel que le couple, le mariage et la famille jouent dans la vie des fidèles, elles révèlent en même temps le désir authentique de vivre chrétiennement et en Eglise cette dimension de la vie. Jusqu'au moment de la rédaction de cette lettre-réponse de la CES, les résultats de la consultation n'ont pas encore pu être dépouillés complètement, mais ils feront l'objet du travail des évêques chargés de cette question et serviront à la recherche de voies positives en vue de l'évangélisation de ceux qui sont engagés dans la vie de couple, du mariage et de la famille.

Remerciements

Les évêques suisses remercient les nombreuses personnes qui ont contribué à organiser la consultation, notamment le rédacteur de ce rapport, M. Arnd Bünker, directeur de *l'Institut suisse de sociologie pastorale* et secrétaire général de la *Commission pastorale de la CES*, ainsi que les membres du Département C de la CES, qui ont relu le rapport. Un merci particulier va aux agents pastoraux et fidèles qui s'engagent pour l'évangélisation dans le domaine du couple, du mariage et de la famille.

Aspects de la question 1 : Sur la diffusion des Saintes Ecritures et du Magistère de l'Eglise concernant la famille

(Connaissance des textes de l'Écriture et du Magistère; interprétation; diffusion en dehors de l'Eglise)

Connaissance médiocre des documents du Magistère et présentation biaisée

L'enseignement de l'Eglise concernant la famille n'est pas assez connu parmi les fidèles. Souvent, il n'est (plus) guère compréhensible à cause du langage utilisé et nécessite par conséquent une médiation. Lorsqu'il est présenté, il est souvent déformé, surtout dans la diffusion médiatique, des affirmations tirées de leur contexte créant une impression ambigüe dans l'opinion publique. Ce sont les mêmes aspects isolés, controversés depuis des décennies (pastorale des divorcés remariés, interdiction de la contraception artificielle, interdiction du préservatif...).

Impression d'une éthique d'interdiction, négatrice de vie

L'enseignement de l'Eglise apparaît à un grand nombre de fidèles comme un ensemble d'interdictions, expression de l'attitude prétendue négative de l'Eglise à l'égard du corps et de la sexualité, excluant le plaisir. L'interdiction de pratiques sexuelles hygiéniques largement diffusées (utilisation du préservatif contre la contagion du Sida ou d'autres maladies sexuellement transmissibles) se heurte à une incompréhension massive. L'attitude de l'Eglise apparaît comme irresponsable, car on prend cette interdiction pour catégorique. La vraie intention de l'enseignement de l'Eglise qui regarde et comprend le mariage et la sexualité dans le cadre d'une

anthropologie humaine positive, d'une théologie catholique du corps dans les dimensions de la personnalité et de la dignité de la personne humaine, échappe à la plupart des personnes.

On fait remarquer que des références du Magistère à l'Ecriture Sainte, rares par ailleurs, apparaissent uniquement dans le contexte d'interdictions (interdiction du divorce, interdiction de la pratique homosexuelle), laissant l'impression d'une lecture fondamentaliste. En comparaison, on renvoie à la catéchèse qui traite la question par des exemples bibliques (Abraham, Jacob, David, Ruth, Marie, la femme adultère etc.), beaucoup plus proches de la réalité vécue. Car les histoires bibliques racontent des réalités familiales qui ne sont pas exemptes de ruptures et de crises, tout en devenant des lieux de la miséricorde de Dieu.

L'insistance sur des points particuliers de l'enseignement de l'Eglise pose problème à l'évangélisation

Des présentations unilatérales de l'enseignement de l'Eglise sont mal reçues. La concentration et l'insistance sur des exigences rigoristes maximales soulèvent des critiques, car elles ne tiennent pas suffisamment compte des réalités concrètes de la vie des personnes. L'enseignement de l'Eglise semble ainsi difficilement acceptable aux yeux d'un grand nombre de personnes. Style et langage des textes contribuent à cette difficulté d'accueil. Le fossé entre l'Evangile et la culture de la société se creuse et se ressent d'autant plus douloureusement.

La transmission de l'enseignement de l'Eglise est un défi difficile

Une grande majorité des agents pastoraux s'efforce pourtant de faire connaître et d'expliquer de manière responsable et adaptée l'enseignement de l'Eglise. Les questions concernant le couple, le mariage et la famille sont des thèmes prioritaires dans la pastorale.

Instrumentalisation de l'enseignement de l'Eglise par la politique ecclésiale

Dans les homélies, une importance centrale est parfois attribuée à des aspects isolés de l'enseignement de l'Eglise sur le mariage et la famille, alors que le contexte du message libérateur de l'Evangile est oublié.

Aspects de la question 2: Sur le mariage selon la loi naturelle

(Loi naturelle et culture séculière; interprétation et acceptation de la loi naturelle et relation homme-femme; difficultés concernant la loi naturelle; défis pastoraux: baptisés incroyants et désir de conclure un mariage)

Ignorance de la loi naturelle et non-pertinence

Les croyants et la plupart des agents pastoraux connaissent mal la loi naturelle qui fonde théologiquement et philosophiquement des règles et formes de la vie humaine en commun et n'en perçoivent pas la pertinence. Dans les études de théologie, et en particulier dans la formation en théologie morale, les arguments relevant de la loi naturelle ne jouent qu'un rôle marginal. En dehors de l'enseignement de l'Eglise, la loi naturelle n'est pas une référence. La société d'aujourd'hui, en Suisse et plus largement en Europe, base les exigences normatives sur l'autonomie de la personne et le consentement des personnes concernées. Dans la culture de la Suisse en particulier, marquée par la démocratie, les droits de liberté et les exigences d'autonomie jouissent d'une très grande importance et d'une haute plausibilité.

Le problème de conceptions populaires de la "nature"

Dans certains contextes, on recourt volontiers à la "nature" ou au "naturel" (comme c'est le cas p.ex. dans la protection de l'environnement et dans l'alimentation). Cette idée populaire de la nature qui joue son rôle dans le quotidien ne doit pas être confondue avec la loi naturelle.

Valeur normative exclusive des relations hétérosexuelles mise en question

La conviction selon laquelle seule la relation entre homme et femme relève de la loi naturelle est débattue depuis quelques années dans la société. Là où quelqu'un peut agir de manière autonome et où les droits à la liberté d'autrui ne sont pas touchés, d'autres liens que les relations hétérosexuelles conjugales sont acceptés, ou légitimés comme "également naturels". L'opinion publique en général, et l'opinion des catholiques en particulier, est plutôt favorable à une reconnaissance de l'appellation et du statut juridique du mariage et de famille (s'il y a des enfants) pour les couples homosexuels, puisque ces relations sont acceptées par la société. La tendance va croissant dans le sens d'une égalité des couples homosexuels avec le mariage hétérosexuel.

Exigences culturelles: liberté, autonomie, protection de la sphère privée

En Suisse, le souci d'autonomie et liberté personnelles est très marqué. Depuis plus de deux siècles, la religion est perçue comme une menace possible de la liberté. C'est pourquoi la société a confiné la religion dans le domaine privé. Pour la plupart vaut donc: la religion est une affaire privée. Cette conviction se retrouve aussi au sein des communautés de croyants. Malgré leur appartenance à l'Eglise, beaucoup de baptisés n'acceptent nullement que l'Eglise leur prescrive leur manière de vivre. Dans ce sens, deux tiers environ passent aujour-d'hui pour des membres de l'Eglise "à distance": la grande majorité des fidèles catholiques tient à son appartenance à l'Eglise et continue à faire baptiser les enfants, tout en ayant de grandes réserves vis-à-vis de l'ingérence de l'Eglise dans leur manière de vivre ou d'une intégration à la vie de l'Eglise. Dans ce contexte, les arguments basés sur la loi naturelle touchant les questions du mariage, de la sexualité et de la famille ne sont pas utiles. Ils augmenteraient plutôt la distance par rapport à l'Eglise, étant perçus comme menace à la liberté.

Le dialogue, chance pour l'évangélisation

La vaste consultation auprès des fidèles en Suisse (quelque 24'000 participants) a montré que le dialogue ouvert, personnel et bienveillant est apprécié et recherché avant tout quand il s'agit de thématiser les questions du couple, du mariage et de la famille dans leurs rapports à la religion chrétienne. En principe, il n'y a pas de refus du dialogue. Par contre, de grandes résistances se manifestent en ce qui concerne les obligations et exigences concrètes de l'enseignement de l'Eglise. C'est pourquoi les avis fondés en théologie morale, recommandés par la sagesse pastorale ainsi que la crédibilité personnelle des agents pastoraux s'avèrent indispensables. Des arguments basés sur la loi naturelle ne sont pas exclus, mais ne jouent qu'un rôle marginal.

Les sacrements doivent être dispensés dans une confiance généreuse et dans l'attention aux situations

Les agents pastoraux sont placés devant un réel défi quand des personnes ne pratiquant pas et ne partageant pas la foi (et le cas échéant l'ignorant même) demandent de célébrer leur mariage à l'église. De nombreux agents pastoraux soulignent qu'une pratique accueillante s'avère souvent comme le début d'un itinéraire allant plus loin. La compréhension du sacrement peut très bien croître et se développer après la célébration du sacrement à l'Eglise. L'attitude accueillante de l'Eglise au début d'un cheminement peut être décisive.

Quelques expériences faites avec de nouvelles formes liturgiques, où le sacrement du mariage n'est pas célébré et le couple simplement béni dans un rite solennel, sont également évoqués par les agents pastoraux.

Ils insistent généralement sur la nécessité de voir en détail chaque cas individuel et de chercher à comprendre les besoins et les désirs des personnes qui viennent à eux.

Aspects de la question 3: La pastorale de la famille dans le contexte de l'évangélisation

(Préparation au mariage ; Eglise à la maison; formes de prières en famille ; spiritualité familiale ; apport des couples à une vue globale du mariage et de la famille; attention pastorale de l'Eglise pour accompagner les couples et les soutenir en temps de crise)

Diversité des offres

En Suisse, les offres pastorales dans le domaine de la pastorale du couple, du mariage et de la famille sont très diversifiées et s'adressent à des groupes cibles. Il existe des différences régionales et linguistiques. Alors qu'en Suisse romande les offres de mouvements spirituels sont bien représentées, il y a en Suisse alémanique principalement un grand nombre d'offres diocésaines et cantonales. Là, la part d'agents pastoraux à plein temps est particulièrement élevée. En Suisse italienne, l'offre dans le domaine de la pastorale familiale se situe surtout sur le plan paroissial. A cela s'ajoutent souvent des mouvements spirituels, où des couples expérimentés se mettent à disposition par des conseils et un accompagnement de soutien de jeunes couples et familles.

Problèmes de mise en réseau et d'organisation, différences régionales

Beaucoup de réponses provenant des diocèses montrent que la publicité aux offres de préparation au mariage dans les paroisses dépend largement des agents pastoraux. Cela montre clairement l'inconvénient des structures décentralisées par rapport aux offres. Les différences sont grandes selon les régions et dépendent de l'engagement de personnes individuelles et de la disponibilité des couples à accepter une démarche intensive. L'organisation suprarégionale des offres de préparation au mariage et la création de centres de compétence régionaux contribuent à faire connaître les offres auprès des agents pastoraux et finalement auprès des couples et des familles. La nécessité pastorale dans ce domaine a fait l'objet d'un document de la *Commission de planification pastorale de la CES*. En Suisse alémanique les principaux acteurs dans la pastorale du couple, du mariage et de la famille se sont associés et peuvent ainsi mieux coordonner et développer leurs services.

Forte conscience de la responsabilité de la transmission de la foi en famille

La vie spirituelle vécue en famille est considérée en Suisse comme importante par la majorité des familles catholiques. Le désir de transmettre la foi est très prononcé chez la plupart des parents. Le très grand nombre de baptêmes en est un signe.

Perplexité dans la pratique religieuse concrète dans les familles

Toutefois on constate une grande perplexité et impuissance quand il s'agit de vivre la foi en famille, y pratiquer la prière, participer à la vie de l'Eglise et transmettre ces valeurs aux nouvelles générations. Jusqu'à présent, on n'a pas de recettes infaillibles qui faciliteraient aux familles la découverte de l'Evangile dans la joie et le témoignage, au sein d'une société modernisée. Des enquêtes montrent que les formes nouvelles de religion vécue en famille sont marquées surtout par la communication et les expériences concrètes: histoires, chants, rituels de "bonne nuit", pèlerinages etc.

Défis de la foi adulte

Il apparaît que la plupart des prières et la transmission de la foi et de la spiritualité dans les familles s'adressent surtout aux (petits) enfants, alors que les adolescents et jeunes adultes, au fur et à mesure qu'ils grandissent,

¹ Cf. Rapport de la Commission de planification pastorale de la CES, St-Gall 2011 (Partnerschafts-, Ehe- und Familienpastoral. Bericht der Pastoralplanungskommission der Schweizer Bischofskonferenz, St. Gallen 2011).

peinent à trouver dans la famille un lieu où la foi, la religion et l'Eglise reçoivent l'expression qui leur corresponde. D'ailleurs beaucoup de jeunes ne trouvent plus guère l'accès à la vie de la paroisse. Pour compenser une concentration trop exclusive de la pédagogie de la foi sur les enfants, certains diocèses fixent l'âge de la confirmation nettement plus haut, au seuil de la vie adulte. Cela permet d'expérimenter et de développer de nouvelles voies pour transmettre la foi aux jeunes et leur donner l'expérience de l'Evangile. Quelques premières expériences montrent que ceux qui ont été confirmés comme jeunes adultes contractent plus tard un mariage plus réfléchi, avec davantage de maturité et de compétence religieuse.

Valeur de l'appartenance à l'Eglise malgré des réserves sur certaines de ses positions

La haute valeur attribuée aux sacrements d'initiation (Baptême, Première Communion et Confirmation) est une constante dans la vie religieuse des familles. Malgré la distance croissante vis-à-vis de l'Eglise, de son enseignement et de ses exigences, on continue à être d'accord d'appartenir à l'Eglise d'une génération à l'autre. Cela se voit dans les fêtes de l'Eglise, en particulier l'Avent, Noël, le Carême et Pâques, célébrées en famille, parfois plutôt extérieurement. En effet, le sens profond de ces fêtes n'est plus guère compris par un grand nombre de personnes. Il faut noter l'envahissement de ces fêtes par le commerce, qui les déforme en en faisant un marché de consommation.

Environ 85 à 90 % des enfants de mère catholique sont baptisés à l'Eglise catholique. Le nombre de Premières Communions correspond en gros au nombre de baptêmes. Le taux de la Confirmation est de 85–90 % en Suisse italienne, de 70 % en moyenne en Suisse alémanique et entre 55 et 65 % en moyenne en Suisse Romande. Ces chiffres montrent que la pastorale sacramentelle est fortement liée à la foi de la famille, des enfants et des jeunes. Dans les dernières années et décennies, les efforts dans ce domaine ont sensiblement augmenté. En général, des contacts ponctuels et des occasions pour l'évangélisation chez les enfants, les jeunes et les familles se maintiennent.

Importance de l'enseignement de la religion, de la catéchèse paroissiale, des mouvements

Grâce au grand engagement des agents pastoraux et de nombreux bénévoles, les paroisses continuent à ouvrir la voie aux sacrements et à la catéchèse sacramentelle, malgré les conditions changées de la société. Par contre, la plupart des familles ont de grandes difficultés à développer et à vivre les expressions de leur vie de foi. C'est un vrai défi pour la pastorale. Heureusement, dans certaines régions de la Suisse, un enseignement religieux régulier à l'école ou des offres catéchétiques paroissiales, et en particulier le travail des groupements catholiques de jeunes et des mouvements spirituels, apportent une certaine réponse à ce défi. En politique, il existe une tendance de mettre l'enseignement religieux à l'école en question et de le remplacer par l'enseignement des religions ou de l'éthique.

Mais en général, le caractère chrétien de la culture est encore sensible en Suisse et aide les familles à transmettre certaines valeurs chrétiennes à la génération suivante.

Large éventail de soutiens offerts par l'Eglise pour accompagner des couples et familles

L'offre de soutiens pour les couples et les familles est très diversifiée en Suisse : d'une part des offres de soutien organisées, des cours et des formations en grand nombre pour les couples et les familles. On y travaille surtout de manière préventive. Les couples et familles y apprennent les bases de la communication relationnelle. Ils sont initiés à la manière de bien gérer des conflits et s'affermir spirituellement. Ils gagnent ainsi en compétence. D'autre part les agents pastoraux sont souvent appelés au moment où le mariage et la famille sont en crise. Leur pastorale consiste surtout à discuter, à aider et à soutenir. Les centres d'accueil profession-

² Cf. L'Eglise catholique en Suisse. Statistiques 2013, St-Gall 2013.

nels — souvent sous responsabilité et en coopération œcuméniques, en collaboration avec des instances de l'Etat — offrent eux aussi une aide compétente. En plus il existe un vaste réseau d'offres de soutien social et caritatif. On constate que les problèmes relationnels, familiaux, psychosociaux, économiques, juridiques et autres forment un ensemble qui précipite les familles dans des crises.

Il reste souhaitable que les attitudes chrétiennes de base, telles qu'elles découlent de l'Evangile et de l'exemple vécu de Jésus, soient mieux communiquées et transposées dans la pratique.

Accompagnement du mariage et de la famille: importance des contextes d'ensemble

Il est frappant que l'enseignement de l'Eglise sur la famille se transmet sans attention suffisante aux contextes concrets. L'évaluation de la situation du couple, du mariage et de la famille manque. Pourtant, la spiritualité, l'ouverture aux enfants, l'organisation des formes de vie et la manière de vivre la sexualité sont presque toujours liées à la formation et aux conditions-cadres psychosociales, économiques, juridiques et culturelles. En Suisse, les couples et familles de migrant(e)s avec un statut de séjour incertain, les familles monoparentales et les familles avec de nombreux enfants connaissent des situations difficiles qui vont en s'accentuant.

On souhaite que l'Eglise fasse entendre plus fortement sa voix dans la société civile pour les questions de politique, développement du droit et justice. De cette manière, l'enseignement de l'Eglise en matière de morale serait mieux compris et pourrait être plus persuasif. De nombreux fidèles engagés ne trouvent pas l'Eglise crédible précisément dans le domaine de la pastorale du couple, du mariage et de la famille.

Danger d'une impasse pour l'évangélisation

Le fait que des prises de position de l'Eglise par rapport au mariage et à la famille sont très souvent présentées de manière unilatérale et isolée du contexte a une répercussion nuisible pour l'ensemble de l'évangélisation. L'opinion publique perçoit l'enseignement de l'Eglise comme fixé sur une thématique unique, d'autant plus que les médias déforment volontiers ses positions. La conséquence fatale en est que l'Eglise donne l'impression de s'intéresser presque exclusivement aux questions de sexualité.

Aspects de la question 4: Sur la pastorale pour affronter certaines situations matrimoniales difficiles

(Vie commune "ad experimentum"; "mariages informels/communautés de vie"; concubinage; quelle est la part et la signification des personnes en rupture de mariage et des personnes divorcées remariées pour la pastorale, quelle est la conscience de l'irrégularité? Sentiment de souffrance d'être mis à l'écart et exclu des sacrements? Faut-il changer la pratique du droit canon concernant la déclaration de nullité du mariage? Voies pastorales et expériences de bienveillance de la part de l'Eglise; miséricorde de Dieu)

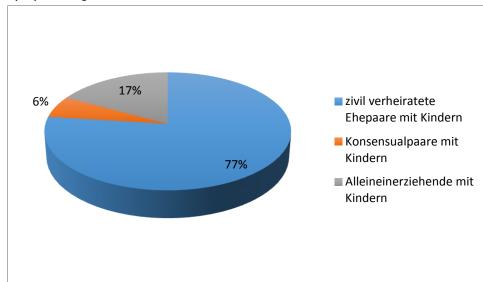
Le concubinage, étape biographique normale

Presque tous les couples désirant le mariage religieux ont derrière eux une phase plus ou moins longue de vie commune "ad experimentum". En général ils ont déjà eu une relation hors mariage, et enfin l'échec d'une relation fait partie du curriculum des partenaires. Vivre ensemble avant le mariage est accepté par la société et la quasi-totalité des catholiques, non seulement comme une phase qui peut être utile, mais même nécessaire avant la décision de se marier. De plus en plus souvent, c'est la naissance du premier enfant qui motive le désir de se marier civilement et religieusement. Souvent, mariage et baptême sont ainsi célébrés ensemble.

Devenir parents : une porte qui s'ouvre sur le mariage

Dans l'ensemble, la situation d'un concubinage avec enfants, au sens du droit civil, est assez rare. Alors que 85% des enfants vivent avec des parents mariés civilement et 12% avec un parent unique, seul 3% des enfants vivent avec des parents non mariés.





Zivil verheiratete Ehepaare mit Kindern = Couples mariés civilement avec enfants

Konsensualpaare mit Kindern = Couples vivant ensemble sans lien matrimonial civil ou religieux avec enfants

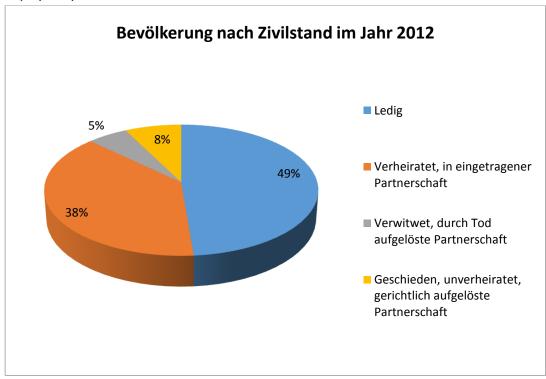
Alleinerziehende mit Kindern = Familles monoparentales avec enfants

La grande partie des ménages est constituée par des couples mariés avec enfant(s). Parmi eux se trouvent aussi les familles recomposées, p.ex les familles patchwork. Parmi les familles monoparentales on trouve des mères seules ainsi que des pères seuls, ces derniers beaucoup moins nombreux. Actuellement on peut seulement estimer le nombre des couples homosexuels avec enfants. Leur part devrait se situer en-dessous de 1% des ménages en Suisse.³

8

³ OFS, Relevé structurel de la population résidante permanente, 2011.

Graphique: Population selon l'état civil4



Population selon l'état civil en 2012 Ledig = célibataire

Verheiratet, in eingetragener Partnerschaft = marié, lié par un partenariat enregistré
Verwitwet, durch Tod aufgelöste Partnerschaft = veuf/veuve, partenariat dissous par décès du conjoint
Geschieden, unverheiratet, gerichtlich aufgelöste Partnerschaft = divorcé, non marié, partenariat dissous par décision du juge

Baisse du nombre des mariages religieux

Malgré une large appréciation des mariages civils, souvent en relation avec la "phase famille", les couples catholiques se décidant pour le mariage religieux sont peu nombreux. Actuellement, en Suisse, seul un tiers des couples catholiques mariés civilement choisit un mariage à l'église. Pour les couples où un seul partenaire est catholique, le mariage religieux catholique n'atteint que 21%. Pour comparaison: le mariage religieux d'un couple réformé atteint presque 50%. Si un seul partenaire est réformé, ce sont encore 27% de mariages. L'Eglise catholique en Suisse a donc perdu en grande partie sa fonction multiséculaire et globalement acceptée d'intégrer et régler le mariage. Pour bien des catholiques un mariage religieux n'est plus attractif.

Les offres pastorales ne répondent pas à toute la diversité des formes vécues par les couples et familles

Les offres pastorales organisées par l'Eglise en Suisse sont encore bien trop éloignées de la vie concrète des personnes. Jusqu'à présent l'Eglise n'a pas d'offre pour les couples qui vivent ensemble "à l'essai" — bien que cette situation soit devenue une situation biographique normale pour la quasi-totalité des personnes en Suisse; or, elle pourrait être très importante pour la conception religieuse des relations entre personnes et familles. Le manque d'offres pastorales spécifiques vaut également pour ceux qui ne se sont pas mariés religieusement, les divorcés et les divorcés remariés, les familles patchwork etc. Beaucoup d'agents pastoraux désirent une amélioration des offres pastorales précisément pour ces situations.

⁴ OFS, Relevé structurel de la population résidante permanente, 2011.

Condition essentielle de toute pastorale : comprendre, accueillir, respecter

Dans la pastorale paroissiale on rencontre régulièrement les différentes formes de couple et famille mentionnées ci-dessus. La quasi-totalité des agents pastoraux pratique une attitude d'ouverture d'esprit, d'accueil, de respect et d'empathie. De l'avis de beaucoup, la vertu de "l'épikie" est essentielle pour la pastorale. La priorité absolue donnée à l'évangélisation est pour presque tous les agents pastoraux le motif pour une ouverture d'esprit généreuse vis-à-vis de tous. Mais dans ce domaine beaucoup d'agents pastoraux entrent en conflit avec la doctrine de l'Eglise et ses représentant(e)s les plus bruyants.

Les conséquences de l'idéal familial exclusif de l'Eglise catholique

Les personnes vivant dans des situations relationnelles et familiales que l'Eglise ne reconnaît pas, ne comprennent pas son attitude. Elle provoque chez elles tristesse et incompréhension. Un grand nombre de ces personnes quittent l'Eglise ou se distancient d'elle. Souvent, les croyants décident ensuite eux-mêmes et selon leur conscience s'ils veulent continuer à recevoir les sacrements ou non.

Des solutions prévues par le droit canon peuvent être des solutions partielles

Une procédure simplifiée de déclaration de nullité du mariage peut être d'un grand secours pour quelques personnes individuelles. C'est pourquoi une simplification et une accélération des procédures sont très souvent souhaitées. Pourtant, en principe, des questions pastorales ne peuvent être résolues par le droit canon. Il faut éviter l'impression d'une nouvelle soumission de la vie ecclésiale aux règles juridiques. Il est important de bien expliquer la signification du droit ecclésiastique dans la pastorale. Mais beaucoup d'agents pastoraux souhaitent que les solutions relatives aux gens soient recherchées dans la compréhension approfondie et intégrale de l'Evangile et en tenant compte des défis et réalités pastoraux.

La vertu de l'épikie et l'ouverture d'esprit pour chercher ce qui est toujours nouveau dans l'Evangile

Beaucoup d'agents pastoraux décrivent leur manière d'agir comme une pratique de miséricorde, même si elle s'exerce en contradiction avec la doctrine de l'Eglise. La vertu de l'épikie et la recherche sincère de réponses évangéliques face aux défis actuels marquent les voies pastorales d'un nombre important d'agents pastoraux en Suisse. Un vœu essentiel de la très grande majorité des agents pastoraux et des fidèles en Suisse est la solidarité de toute l'Eglise en ces domaines, avec les personnes comme avec les agents pastoraux concernés. A ce sujet, il est primordial que l'Église redéfinisse la situation des divorcés remariés. Il est urgent d'agir.

Aspects de la question 5: Sur les unions de personnes du même sexe

(Législation civile; positionnement de l'Eglise face à l'Etat et aux personnes concernées; quelle est l'attention pastorale portée sur les personnes? Catéchèse sacramentelle ; enfants et sacrements)

Statut juridique des couples homosexuels

Depuis 2007, les couples homosexuels ont un statut juridique en Suisse, s'inspirant fortement de celui du mariage. Mais il y a aussi des différences, par exemple en ce qui concerne le droit d'adoption. En Suisse, le débat à ce sujet se poursuit dans la société. Dans l'ensemble, la tendance vers une attitude plus tolérante et libérale se manifeste dans la société depuis quelques années vis-à-vis des diverses formes de vie commune et de famille vécues par des personnes homosexuelles.

Vue critique de l'Eglise, tendance croissante à la tolérance chez les fidèles

Les prises de position officielles de l'Eglise sont plus critiques. Certes, un statut juridique pour les couples homosexuels est salué comme légitime, mais une référence trop étroite au mariage, ou même l'égalité avec le mariage entre personnes hétérosexuelles, n'est pas acceptée. Parmi les fidèles une opinion dynamique sur cette question se répand qui, avec un petit retard, est parallèle à l'opinion répandue dans la société.

Pastorale: les offres manquent, mais il y a bien ouverture d'esprit et respect

L'attention pastorale aux personnes vivant en couple homosexuel ne se concrétise guère dans des formes organisées. Des programmes pour des couples homosexuels manquent totalement. Sur le plan de la pastorale personnelle, la très grande partie des agents pastoraux s'efforce à créer un contact accueillant et respectueux. On cherche aussi à reconnaître la valeur de leur amour. Du même coup, l'importance donnée par l'Église à l'orientation sexuelle des personnes est jugée excessive. Une partie des agents pastoraux se déclare prête à un accompagnement et un affermissement spirituel des personnes vivant en couple homosexuel; une autre partie exprime des réserves ou est dans l'incertitude quant à l'idée de l'égalité des couples homosexuels avec les couples hétérosexuels mariés; la plupart des agents pastoraux sont également réservés vis-à-vis du droit d'adoption à étendre aux couples homosexuels.

Priorité absolue du bien de l'enfant

L'unanimité est grande pour reconnaître aux enfants de couples homosexuels la même attention pastorale, catéchétique et sacramentelle qu'à tous les autres enfants.

Aspects de la question 6: Sur l'éducation des enfants au sein de mariages irréguliers

(Pourcentage des enfants concernés; attitude des parents à l'égard de l'Eglise; attente des parents; éducation chrétienne des enfants par l'Eglise; réalité de la pratique sacramentelle)

La notion d'"irrégularité" est inacceptable

En parlant de "situations irrégulières" on provoque, dans beaucoup de réponses données au questionnaire, incompréhension et rejet. Le terme et la manière de voir qu'il exprime sont ressentis comme discriminatoires et déplacés car ils déconsidèrent une grande partie des fidèles et des enfants.

Pluralité des formes familiales comme normalité pastorale au contact avec les enfants

Selon les réponses des agents pastoraux, la part des enfants qui vivent dans des conditions familiales ne correspondant pas entièrement à l'idéal de la famille selon l'Eglise catholique, dépasse en moyenne les 40%. Quelques réponses parlent de 60%. L'écart relève de la différence par régions.

Les crises du mariage et de la famille sont cause de la distance croissante à l'égard de l'Église

Une conséquence tragique de l'idéal familial élevé de l'Eglise catholique et de la présentation sans nuances et doigté de la doctrine de l'Eglise est la distance de beaucoup de parents par rapport à l'Eglise précisément lors de l'échec du mariage ou d'une situation familiale contredisant l'idéal. Ils n'attendent ni aide ni accompagnement, mais craignent souvent d'être accusés et discriminés. Ainsi la pastorale de l'Eglise passe-t-elle à côté d'un grand nombre de personnes alors qu'elles auraient véritablement besoin d'aide et de soutien.

La distance des parents à l'égard de l'Eglise conduit à la distance des enfants

Ce problème de fond a des répercussions sur les enfants et sur leur éducation chrétienne dans le cadre de l'Eglise. La peur de ne pas être conviées et de ne pas être acceptées éloigne beaucoup de familles et d'enfants de l'Eglise, de la catéchèse et de la fréquentation des sacrements.

Des tensions existentielles dans l'admission aux sacrements

De nombreux parents, soucieux de la transmission de la foi à leurs enfants, gardent malgré tout le contact avec la paroisse et désirent que les enfants participent à la vie paroissiale. De manière douloureuse la question surgit alors de l'admission ou non-admission aux sacrements. Si les enfants peuvent recevoir les sacrements alors que les parents ne sont pas admis à la communion, cela peut créer une gêne dans la famille. Beaucoup de parents reçoivent alors les sacrements comme leurs enfants, en dépit de la doctrine officielle de l'Eglise, et y sont ouvertement encouragés par la très grande partie des agents pastoraux.

La préoccupation no 1: la situation des divorcés remariés dans l'Eglise

En Suisse, la situation des divorcés remariés et de leurs familles est un très grand problème pour la pastorale et une évangélisation crédible dans le domaine de la vie de couple, du mariage et de la famille. La quasi-totalité des fidèles et des agents pastoraux souhaite une reconnaissance officielle et l'approbation de la pratique pastorale, déjà très répandue, consistant à ouvrir plus largement l'accès aux sacrements, au nom d'un plus grand respect des dimensions multiples de la vie des personnes.

Aspects de la question 7: Sur l'ouverture des époux à la vie

(Connaissance de *Humanae vitae*; évaluation morale du contrôle des naissances; acceptation de la doctrine morale; raisons pour le refus de cette doctrine; encouragement des méthodes naturelles par l'Eglise; quelles sont ces méthodes encouragées? sacrement de Réconciliation et Eucharistie; tension entre l'éducation profane et l'éducation dans l'Eglise; promotion d'une mentalité favorable aux familles nombreuses)

Perte de crédibilité de l'Eglise à la suite de Humanae vitae et de la réception de celle-ci par les catholiques

La connaissance du contenu de l'encyclique *Humanae vitae* n'est guère répandue dans l'Eglise catholique en Suisse. Ce qui par contre est bien connu chez beaucoup de personnes, c'est l'interdiction des contraceptifs artificiels, notamment l'interdiction de la pilule. *Humanae vitae* est connue comme "l'encyclique de la pilule", elle passe pour un exemple patent de l'éloignement de l'Église des réalités du monde et comme la preuve qu'elle ne comprend pas les situations concrètes des parents et en particulier des femmes. L'histoire de la réception de *Humanae vitae* a contribué à éloigner un grand nombre de fidèles de l'Église. L'encyclique aurait vidé les églises, selon une opinion largement répercutée dans la consultation diocésaine en Suisse. Aujourd'hui l'exigence d'utiliser exclusivement des méthodes contraceptives naturelles rencontre partout l'incompréhension. Ces méthodes sont refusées parce qu'elles sont jugées compliquées et incertaines, non adaptées aux conditions de vie de la plupart des femmes. Il est vrai aussi que les méthodes plus modernes de la contraception naturelle ne sont guère connues.

Attitude ambivalente à l'égard d'une planification familiale naturelle

Quelques méthodes naturelles de la planification familiale sont certes connues et développées — mais elles sont présentées de manière très variée dans les cours de préparation au mariage, et parfois même complètement négligées. Aux yeux de beaucoup d'agents pastoraux, le développement d'une théologie du corps serait

plus important et fondamental et permettrait aux fidèles de mieux voir les rapports entre la foi, la vie spirituelle et la condition corporelle et de les comprendre avec plus de clarté.

Abandon presque général de la pratique du sacrement de la pénitence à la suite de Humanae vitae

Les agents pastoraux en Suisse sont quasi unanimes à constater que la contraception n'est plus guère mentionnée dans la confession. Mais cette observation ne serait pas complète si on ne tenait pas compte du lien entre le rejet de *Humanae vitae* et la désaffectation rapide dans laquelle le sacrement de la réconciliation est tombé. Tout porte à croire que *Humanae vitae* et l'expérience de son refus par les catholiques paralysent puissamment la mission d'évangélisation de l'Eglise. Elles l'hypothèquent lourdement.

Ouverture d'esprit prudente pour la dimension spirituelle du corps et de la sexualité

En Suisse la vie intime et la manière de vivre la sexualité sont reléguées dans la sphère privée. La quasi-totalité des personnes refusent le contrôle et la réglementation en ce domaine, que ce soit par l'Eglise ou par l'Etat. La sexualité est en tout premier lieu affaire du consentement entre les partenaires sexuels. En même temps de nombreuses enquêtes montrent qu'un grand nombre de personnes voient dans leur sexualité et dans leur rapport au corps une dimension religieuse.

Il y aurait donc là des points d'ancrage pour une évangélisation — à condition que l'autonomie et la responsabilité des personnes restent sauvegardées.

Entre liberté, responsabilité et morale hétéronome

Les programmes d'éducation de l'Etat partent de la diversité de fait des pratiques sexuelles et relationnelles. Par conséquent certaines conceptions pédagogiques seront marquées par une grande ouverture à la pluralité des formes et pratiques sexuelles, et de même à des constellations diversifiées de familles et de couples. Au centre de la pédagogie sexuelle organisée dans les écoles publiques il y a une bonne information sur la sexualité, qui insiste sur la compétence et la responsabilité des personnes par rapport à leur propre sexualité et leurs relations. Une attention est donnée à la prévention de grossesses non voulues et à la protection vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles. Une minorité de catholiques s'exprime de manière critique et négative sur ce programme et désire des directives plus normatives quant à la sexualité et les relations. Le souci pour la sauvegarde du droit des parents dans le domaine de l'éducation sexuelle est ici d'une grande importance.

Perspectives pour un engagement de l'Eglise dans la société civile

Afin d'encourager le taux de natalité et de favoriser un climat social favorable à l'enfant, il faut avant tout clarifier certaines questions socio-politiques. Un grand nombre d'agents pastoraux mentionnent en ce contexte les revenus des familles, notamment des familles monoparentales avec enfant (indemnité de garde), une meilleure organisation des conditions de vie et de travail des parents, l'amélioration de l'infrastructure nécessaire pour soigner et élever les (petits) enfants et la lutte contre la discrimination entre les sexes.

Aspects de la question 8: Sur le rapport entre la famille et la personne

(Jésus révélant le mystère et la vocation de la personne; la famille comme lieu de vie privilégié; les menaces dans le monde actuel sur la famille conçue comme lieu de la rencontre avec le Christ; impact des crises de la foi sur la vie familiale)

La famille comme chance pour la rencontre avec le Christ

La famille peut être un lieu de rencontre privilégié car les personnes, dans le cadre de l'éducation et surtout de la vie commune quotidienne, y retrouvent la confiance profonde dans les relations qui portent et peuvent apprendre à surmonter l'échec en faisant l'expérience de la réconciliation.

Beaucoup de personnes désirent fortement une vie de couple dans un engagement stable, dans le mariage et une famille. Ce désir exprime la grande importance existentielle donnée à la vie partagée en commun, encore plus fondamentale dans une société marquée par la modernisation. Ce désir est très fort chez beaucoup de jeunes. Pourtant, ce lieu privilégié qu'est la vie commune partagée est exposé massivement à l'échec, comme le révèle le taux élevé de divorces.

Désir de transmettre la foi

La transmission de la foi à la génération suivante importe à un très grand nombre de catholiques. De même, les fidèles sentent le besoin d'une base spirituelle pour leurs relations. Voilà un défi pour la pastorale de l'Eglise. Elle doit proposer des voies et des formes pour rendre accessible le trésor de l'Evangile aux couples, aux époux et aux familles.

Le refus de l'évangélisation et les chances manquées

Les situations d'échec sont des défis urgents à relever pour l'évangélisation. Au moment d'échecs personnels, relationnels et familiaux, le besoin de la Bonne Nouvelle est particulièrement fort. Il n'empêche qu'un grand nombre d'agents pastoraux disent que, dans les échecs, les couples, les époux et les familles ne voient pas dans l'Église une aide — au contraire. Aux yeux de nombreux agents pastoraux, l'idéal familial de l'Eglise apparaît à bien des fidèles comme inatteignable et empêcherait même le contact avec l'Eglise justement dans les situations où l'expérience du réconfort prôné par l'Evangile serait essentielle. La foi, respectivement l'Eglise comme communauté de foi, s'avère impuissante pour aider les couples, les époux ou les familles au moment de l'échec. Ainsi arrive-t-il bien souvent que les crises du couple, du mariage et de la famille deviennent des crises de foi, où les fidèles se sentent seuls et laissés à eux-mêmes, dépassés par les exigences de la doctrine.

Aspects de la question 9: Autres défis et propositions

Ce qui importe : tenir compte du contexte dans une vue large

L'Eglise ne réussira sa mission d'évangéliser les couples, les personnes mariées et les familles sans avoir une vision intégrale sur ces réalités et sans se situer dans une relation positive avec la réalité pastorale et celle de la société. Il est étonnant que de nombreuses conditions importantes pour la réussite du couple, du mariage et de la famille ne sont pas considérées comme centrales dans le cadre de ce questionnaire.

Migration

Dans la perspective de la Suisse et dans l'horizon des défis pastoraux de la CES, une attention particulière doit être portée à toutes ces questions dans le contexte des migrants. Elles ont ici une urgence spéciale.

Pauvreté

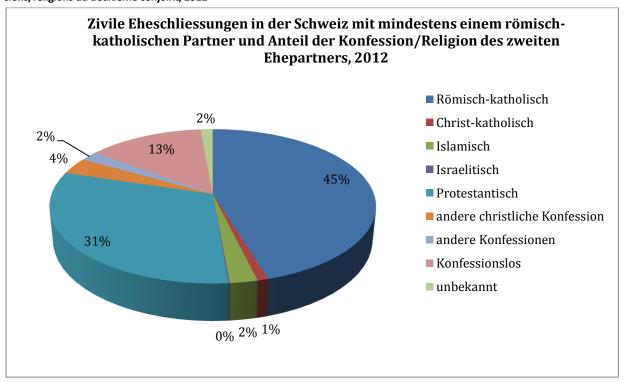
En Suisse, les pères ou mères vivant seuls, avec un ou plusieurs enfants (souvent après un divorce ou une séparation), ainsi que les familles nombreuses risquent sérieusement de tomber dans la pauvreté et d'être

marginalisés dans la société. Bien souvent, des facteurs d'ordre structurel empêchent les personnes pauvres de s'associer à des offres pastorales. Par conséquent, on devrait leur accorder une attention toute particulière.

Œcuménisme et pluralité des religions

Dans tout ce qui vient d'être dit, une donnée importante est passée inaperçue : les mariages entre partenaires de confessions différentes, les mariages interreligieux et ceux où seul un des deux partenaires est croyant. Ces relations sont fréquentes en Suisse, mais il n'y a que peu de programmes organisés pour offrir des soutiens.

Graphique: Mariages civils en Suisse avec au moins un conjoint de religion catholique-romaine, et proportion des confessions/religions du deuxième conjoint, 2012⁵



Sur un total de 27'240 mariages d'une personne catholique-romaine, 45% (8'458) ont été conclus avec un(e) partenaire catholique-romain(e) et 55% avec une personne d'autre confession.

Römisch-katholisch = catholique-romain
Christ-katholisch = catholique-chrétien
Islamisch = musulman
Israelitisch = israélite
Protestantisch = protestant
Andere christliche Konfession = autre confession chrétienne
Andere Konfessionen = autres confessions
Konfessionslos = sans confession
Unbekannt = inconnu

_

⁵ OFS.